

INFORMATIONS LIVRAISON

à retourner à Fonderies du Périgord
12, avenue Pasteur - 24160 EXCIDEUIL

Toutes les commandes doivent être
accompagnées de leur règlement par
chèque à l'ordre de Fonderies du Périgord.

Adresse de Livraison

M Mme Mlle

Nom Prénom

Adresse

Code Postal Ville

Téléphone Fax Mail

Adresse de Facturation (ne pas remplir si même adresse que livraison)

M Mme Mlle

Nom Prénom

Adresse

Code Postal Ville

Téléphone Fax Mail

➔ Conformément à la loi "Informatique et liberté" du
06.01.78 (art.27), vous disposez d'un droit d'accès
et de rectification des données vous concernant.
Si vous le souhaitez écrivez-nous à Fonderie du
Périgord 12 avenue pasteur 24160 - EXCIDEUIL

Commentaires

J'accepte les conditions de vente en dernière page du catalogue
Date et Signature

**POUR TOUTES INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES SUR VOTRE
COMMANDE NOUS CONTACTER AU :**

05 53 62 42 92

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

PRIX :

Les prix mentionnés sur nos accusés de réception sont ceux en vigueur à la date d'enregistrement de la commande. En cas de variation, la facturation est établie aux prix en vigueur au jour de la livraison ou de la mise à disposition. Nos prix sont établis hors taxes, sauf dispositions particulières, ils s'entendent pour marchandises prises en nos magasins.

TRANSPORT :

Le mode de livraison doit être spécifié par l'acheteur. A défaut, nous choisissons au mieux le moyen de transport, les marchandises circulent aux risques et périls du destinataire. Lorsque, pour un motif quelconque le transport immédiat n'est pas possible, les marchandises prêtes à l'expédition sont facturées « à disposition » en nos magasins. A la livraison, en cas de colis détérioré ou manquant, il appartient au client d'exercer lui-même un recours auprès du transporteur responsable en confirmant ces réserves par lettre recommandée dans les 3 jours. Nous vous demandons de nous adresser par la même occasion photocopie de ces documents. Le non respect de cette procédure vous fait perdre vos droits auprès des compagnies d'assurances.

EMBALLAGE - DEBOURS :

Les emballages et débours d'expédition sont facturés au plus juste prix. Les emballages ne sont pas repris.

DELAIS :

Les délais de livraison ne sont donnés qu'à titre indicatif. Sauf convention expresse entre l'acheteur et nous-mêmes, ils ne peuvent donner lieu à pénalités ni litiges.

RECLAMATIONS – RECOURS :

Toute réclamation concernant les vices apparents devra être adressée dans la huitaine suivant la réception des marchandises. Aucun retour n'est accepté sans accord préalable s'il n'est pas justifié par une erreur de notre part ou par un vice de fabrication, il donne lieu à une retenue de 10 %.

PAIEMENT - JURIDICTION :

A défaut d'autre mode de règlement dûment accepté, nos fournitures sont payables par chèque ou par traite à 30 jours fin de mois de livraison, net sans escompte pour les clients ayant déjà un compte ouvert. Dans les autres cas, paiement avant expédition, comptant ou contre-remboursement.

Le défaut d'un seul paiement à l'échéance nous autorise de plein droit à résilier les commandes en cours ou à suspendre l'exécution.

Toutes nos fournitures sont réputées prises et payables exclusivement à EXCIDEUIL, même pour une livraison franco. En cas de contestation, le tribunal de PERIGUEUX est seul compétent.

PENALITES DE RETARD :

Toute somme non payée à l'échéance donnera lieu au paiement par le client de pénalités fixées à une fois et demie le taux d'intérêt légal. En application de l'article L.441-6 du code du commerce, ces pénalités sont exigibles de plein droit, dès réception de l'avis informant l'acquéreur que nous les avons portées à son débit.

FABRICATION :

Les articles présentés dans ce catalogue sont susceptibles de modifications sans préavis par suite d'améliorations apportées aux fabrications.

Les défauts de qualité ou erreurs de dimensions ne peuvent nous engager qu'au simple remplacement des pièces reconnues défectueuses sans autre dédommagement, les produits ainsi remplacés demeurant notre propriété.

Les pièces reconnues défectueuses par nous-mêmes seront remplacées gratuitement. Les pièces commandées spécialement ne sont pas reprises et sont livrées d'office.

GARANTIE :

Seules les plaques ouvrent droit à garantie d'un an contre tout vice de fabrication. Cette garantie se limite au remplacement de l'article défectueux. Aucun retour en port dû ne sera admis sans notre accord préalable.

Les autres articles sont garantis contre les vices cachés conformément à la loi et à la jurisprudence. En tout état de cause, le délai de garantie est limité à 3 mois sous réserve que le client nous ait averti du vice allégué dans les 8 jours de sa découverte.

RESERVE DE PROPRIETE :

Nous nous réservons la propriété des marchandises vendues jusqu'au paiement complet et définitif du prix et des taxes annexes (article L.621.122 du code du commerce).